



Compte rendu de la réunion d'information du 24/06/2018, 14h00, au gîte de La Gardiole

Notre association a été créée le 20 janvier dernier, et ses membres fondateurs ont choisi de baptiser celle-ci « Rando Croco Nîmes ».

À ce propos, j'insiste sur le nom officiel, qui s'écrit bien en trois mots, séparés par des blancs (pas d's à « Rando », ni à « Croco »). Ne confondez pas celui-ci avec l'adresse du site Internet qui, elle, s'écrit « tout attaché » et sans l'accent circonflexe sur Nîmes (www.randocroconimes.fr).

Par conséquent, lorsque vous ferez un chèque à l'Association, il conviendra d'utiliser le nom officiel, en trois mots séparés (« à l'ordre de Rando Croco Nîmes »).

Par ailleurs, certains parmi vous ont déjà noté que les trois initiales de Rando Croco Nîmes - RCN - correspondent très exactement au sigle officiel du Rugby Club Nîmois. Vous comprenez pourquoi ces initiales ne doivent jamais servir à désigner notre association.

Après avoir créé l'Association, les membres fondateurs se sont fixé comme objectif de rendre celle-ci opérationnelle dès la fin de la présente saison. Pour ce faire, ils ont accompli les démarches suivantes.

- Début mars, les statuts ont été régulièrement déposés, et l'Association a été publiée au Journal Officiel.
- En avril, un compte courant a été ouvert à la Banque postale.
- En mai, une police d'assurance a été signée à la MAIF pour couvrir nos futures activités.
- Depuis le début du mois de juin, notre site Internet est accessible au public.
- Enfin, le Règlement intérieur a été rédigé, discuté et adopté. Celui-ci permettra à notre jeune association de fonctionner dans de bonnes conditions. Je précise à ce propos que ce règlement n'est pas « écrit dans le marbre », et qu'il pourra - si nécessaire - évoluer, à l'occasion d'une prochaine assemblée générale.

En attendant, Rando Croco Nîmes est opérationnelle, et, comme convenu, sera activée en septembre prochain.

1) Les responsables de l'Association

Les responsables de Rando Croco Nîmes - autrement dit, les personnes impliquées dans son fonctionnement - sont, d'une part un collectif de dix animateurs, d'autre part un bureau de huit membres.

A) Le collectif des animateurs

Les animateurs suivants ont décidé d'adhérer à Rando Croco Nîmes :

Anne-Marie BROTSCHI, Marie-Ange DJEBALI, Liliane LAFONT, Alain BLANC, Georges CALLEJON, Claude DESTRE, Gérard LAFONT, Claude MÉNARD, Jean-Paul OLLIER et Thierry POMARET.

Nous connaissons leurs compétences et leur dévouement : nous savons que nous pouvons leur faire confiance et nous les remercions d'avoir décidé de nous rejoindre. Le 11 juin dernier, ils ont déjà participé à une réunion au cours de laquelle ont pu être élaborés le programme de septembre et octobre 2018, ainsi que les formulaires pour les séjours - le week-end à Villefort, des 29 et 30 septembre (organisé par Liliane Lafont), et le week-end des champignons, des 12, 13 et 14 octobre (organisé par Jean-Paul Ollier et Michel Sarthou). Quelques précisions concernant les programmes. Les randonnées dominicales commencent le 9 septembre. Les randonnées du jeudi ont été temporairement suspendues. En effet, nous avons préféré, dans un premier temps, nous concentrer sur les randonnées du dimanche et sur les séjours.

B) Le Bureau

Le Bureau de « Rando Croco Nîmes » est composé des huit membres suivants :

a) Trois membres titulaires :

Yves BOURGUET (Président), Liliane LEFEVRE (Trésorière) et Michel SARTHOU (Secrétaire)

b) Cinq membres suppléants :

Georges CALLEJON, Marc FORESTIER, Thierry POMARET, Jean-Pierre POZZO et Antoine RABAT

Je précise au sujet des membres suppléants que, conformément à nos statuts, ceux-ci ne sont pas là uniquement dans l'attente de l'éventuelle défection d'un titulaire, mais qu'ils participent pleinement et activement aux discussions et aux prises de décisions, et qu'ils sont en outre susceptibles d'assumer certaines missions.

Comme il se doit, les huit membres du Bureau ont mis en place l'organisation matérielle de notre jeune association dans la perspective de sa prochaine activation.

2) Le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription devra contenir les trois pièces habituelles (bulletin d'adhésion, cotisation et certificat médical) et sera exigible dès le début de la saison.

Si vous souhaitez nous transmettre votre dossier par courrier postal, vous devez l'envoyer à mon adresse personnelle : **Yves Bourguet, 9 rue Henri Espérandieu, 30900 NIMES**. Il est inutile de mentionner « Rando Croco Nîmes », mais il faut impérativement indiquer mon nom - faute de quoi le courrier risque de s'égarer.

A) Bulletin d'adhésion

Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons, avec insistance, à remplir, dater et signer votre propre bulletin, et nous le remettre dès que possible. Il s'agit de la pièce du dossier la plus urgente pour nous.

En effet le Bureau a besoin de constituer le fichier de l'Association, afin d'être en mesure de communiquer avec vous (pour vous joindre si nécessaire, vous transmettre éventuellement divers documents, vous demander une information, etc.)

Merci d'avance de faire passer le message aux absents, ou à toute personne intéressée...

B) Cotisation annuelle

Pour la prochaine saison, la cotisation a été fixée à 45 euros.

Elle doit être versée exclusivement par chèque (« à l'ordre de Rando Croco Nîmes », ainsi qu'on vient de le voir).

À ce propos, certains adhérents nous ont déjà fait l'amitié de nous transmettre leur chèque par anticipation. Nous les remercions pour leur confiance et leur soutien : cela nous a permis de rembourser partiellement nos premières dettes... Comme pour le bulletin d'adhésion, nous vous invitons à payer dès que possible votre cotisation : cela apportera un peu d'argent d'avance à Rando Croco Nîmes.

Je précise à propos de cette cotisation, que celle-ci étant valable pour une année civile complète (à savoir 2019), les quatre derniers mois de 2018 sont par conséquent gratuits.

C) Certificat médical

Le certificat médical peut être transmis, au plus tard, à l'occasion des premières randonnées (il est inutile d'y joindre le questionnaire de santé). Étant valable trois ans, sa date de rédaction ne doit pas être antérieure à 2016.

3) Faire connaître notre association

Afin de faire connaître notre jeune association à l'occasion de sa première année de fonctionnement, le Bureau a décidé de :

A) Faire insérer divers articles ici ou là dans la presse - c'est Michel qui s'occupera de cette question, à la fin du mois d'août.

B) Participer au Forum des sports, samedi 1^{er} septembre (pas le dimanche). Or, à propos de cette manifestation, il nous manque un ou deux volontaires pour assurer la permanence (une demi-journée, soit le matin, soit l'après-midi, à votre convenance). Si parmi vous des personnes disponibles acceptent de se joindre à Liliane, Pierrot, Marc et moi, merci de nous le faire savoir **dès que possible**.

4) Le mode de transmission des informations aux adhérents

Concernant le fonctionnement de l'Association, le mode d'envoi des informations aux adhérents constitue pour nous la principale nouveauté.

À ce sujet, les membres fondateurs ont approuvé le principe de dématérialisation des documents. Ceci, pour des raisons, à la fois, écologiques, économiques et surtout, pratiques. Cette décision est inscrite dans le Règlement intérieur, et restera valable jusqu'à l'AG de 2019, au cours de laquelle, si besoin est, nous pourrions la modifier.

En attendant, la transmission des programmes, des convocations aux réunions, etc. se fera de la manière suivante :

A) Pour tous les adhérents, ces documents figureront sur le site Internet de Rando Croco Nîmes, où ils seront librement consultables et téléchargeables. Ceux qui n'ont pas Internet chez eux peuvent se connecter au site chez une connaissance, dans un cybercafé, au Carré d'Art, etc Pour télécharger les différents envois de l'Association, il suffit de se connecter cinq fois par an, à savoir à la fin de chaque mois pair, sauf au mois d'août ;

B) En outre, les adhérents qui auront indiqué une adresse électronique valable sur leur bulletin d'inscription, recevront les documents en pièce jointe à un e-mail. Je précise que cette adresse électronique peut bien être celle d'un voisin, d'un parent, d'un ami (avec son consentement, cela va de soi), à condition que la personne en question possède une imprimante et accepte de vous transmettre une copie de nos envois...

Il convient de préciser que si le bulletin de demande d'adhésion ne mentionne aucune adresse électronique, ou que l'adresse indiquée n'est pas opérationnelle, le membre concerné sera **supposé accéder aux informations de l'Association par ses propres moyens**, par exemple, en demandant à un autre adhérent de photographier les documents avec son téléphone portable, et de les lui envoyer par SMS, en pièce jointe, ou encore, de lui imprimer tout simplement une copie papier supplémentaire, etc. Il existe différentes solutions.

Cela dit, les adhérents éprouvant des difficultés pour télécharger ou recevoir les documents pourront en parler à notre secrétaire Michel Sarthou qui trouvera avec eux une solution appropriée...

5) Notre site Internet

Notre site Internet (www.randocroconimes.fr) est administré par Michel Sarthou : c'est lui qui l'a construit et qui est chargé de sa maintenance et de ses évolutions. C'est donc à lui qu'il faut vous adresser pour toute remarque à ce sujet - critique, suggestion, difficultés de navigation, etc.

Le site contient le programme des activités, le bulletin d'adhésion, les documents officiels de l'Association (Statuts, Règlement intérieur, PV de l'AG constitutive ; récépissé de déclaration en Préfecture, photos...), ainsi que diverses informations que nous vous invitons à découvrir.

A) Navigation

La navigation s'effectue au moyen du menu principal, situé en haut et à gauche de chaque page - avec ses trois barres horizontales. Ce menu permet d'accéder à toutes les pages et les sous-pages du site. Il est également possible d'utiliser divers liens et boutons, ceci, de manière tout-à-fait classique et intuitive.

B) Les différentes pages

Vous noterez que la page d'accueil s'adresse prioritairement aux non-adhérents. Il s'agit d'un choix délibéré de la part de Michel, choix que j'ai pleinement approuvé. Les adhérents quant à eux trouveront ce qu'ils cherchent dans toutes les autres pages. Je vous invite cependant à visiter au moins une fois cette page d'accueil, ainsi que ses différentes sous-pages : « Équipement », « Condition physique », « Participation à l'essai », « Départ randonnée » et « Respect de l'environnement » (que je vous recommande tout particulièrement).

Viennent ensuite les pages « Programme », « Agenda », « Adhésion » et « Documents administratifs », dont les intitulés sont suffisamment explicites.

La page « Contacts » permet d'envoyer un e-mail aux responsables de l'Association. N'hésitez pas à signaler cette page à toute personne cherchant des informations à propos de notre association : l'essentiel est sur le site, mais le Bureau s'engage à répondre à tout visiteur qui nous interrogera.

Une page « Photos » est actuellement en préparation. Michel l'ouvrira au public au cours de l'été...

La sous-page « Assurance » affiche le numéro de notre contrat MAIF ainsi que la liste des différentes garanties associées (celles couvrant nos activités, naturellement incluses dans l'adhésion). Remarquons en passant qu'il existe également une option facultative et individuelle, intitulée « I A Sport Plus » : si vous choisissez d'y souscrire, vous devez prévenir un membre du Bureau.

Répetons que toutes ces informations sont librement consultables et téléchargeables.

C) Trombinoscope

Plusieurs personnes ont exprimé le souhait que soit créé un trombinoscope (avec photos, noms et prénoms des adhérents) afin que les anciens puissent facilement identifier les nouveaux, et vice-versa. Pour l'instant, nous avons choisi de réaliser un trombinoscope partiel, ne contenant que les photos des animateurs et des membres du Bureau.

La page de ce trombinoscope sera protégée par un mot de passe indiqué aux seuls adhérents.

Pour des questions d'harmonisation de formats et d'esthétique, c'est Michel lui-même qui se chargera de « tirer le portrait » de ceux qui accepteront de figurer sur ce trombinoscope.

Sur cette page verrouillée, les données affichées seront : la photo, le nom et le prénom (éventuellement, le surnom). C'est tout ! Aucune donnée « sensible » n'y figurera (du genre : date de naissance, téléphone, adresse postale ou email)...

Par la suite, nous verrons s'il est opportun d'élargir ce trombinoscope à l'ensemble des adhérents, ou pas... Nous aurons l'occasion d'en reparler.

6) Conclusion

L'association Rando Croco Nîmes est donc à présent... inaugurée !

À partir de sa date d'activation, le 1^{er} septembre prochain, chacun sera donc libre de la rejoindre, ou pas. Répétons-le, il s'agira bien sûr d'un choix individuel : il est évident qu'en la matière personne n'obligera personne.

Je me permets cependant de formuler le vœu que nous nous retrouvions nombreux pour randonner ensemble au cours de la prochaine saison, sous la bannière de Rando Croco Nîmes.

Yves Bourguet, président de Rando Croco Nîmes,